

Communiqué de presse

Votation populaire fédérale du 27 septembre 2020

La loi sur le congé de papa affaiblit le partenariat social

GastroSuisse se réjouit du «non» clair à l'initiative de limitation, néfaste au tourisme et à l'économie. Par contre, la fédération regrette que les votants suisses préfèrent une approche «clef en main» du congé paternité au partenariat social.

Avec 62 % de non, le souverain s'est clairement prononcé contre l'initiative de limitation et pour la libre circulation des personnes entre la Suisse et l'UE. La fédération de branche est soulagée qu'une nouvelle détérioration de la situation économique actuelle ait été évitée. En pleine crise du siècle, de telles expérimentations sont particulièrement dangereuses. «Ce résultat clair montre que le peuple suisse veut continuer à avancer sur la voie bilatérale et mise sur la continuité, surtout en période d'instabilité», déclare Casimir Platzer, président de GastroSuisse et hôtelier à Kandersteg.

Un pan entier du partenariat social s'écroule

En revanche, la fédération de branche regrette l'approbation du congé paternité de deux semaines prescrit par la loi. La majorité des votants préfèrent une formule toute faite à une solution spécifique à la branche. L'approche «clef en main» affaiblit le partenariat social entre les employés et les employeurs. Dans l'hôtellerie-restauration, le congé paternité passe désormais de cinq jours à deux, voire trois semaines, comme l'avaient demandé les syndicats. Les coûts supplémentaires qui en résultent chargent encore davantage la branche déjà malmenée par le COVID-19. Casimir Platzer s'inquiète: «Depuis le début de l'année, environ 33 000 places de travail ont été perdues dans l'hôtellerie-restauration. C'est un huitième de tous les places de travail dans la branche».

GastroSuisse est la fédération de l'hôtellerie et de la restauration en Suisse. L'organisation fondée en 1891 défend les intérêts de la branche depuis plus de 125 ans. GastroSuisse, avec près de 20 000 entreprises membres (dont environ 2500 hôtels) organisées en 26 associations cantonales et quatre groupements sectoriels, est aujourd'hui la plus grande organisation patronale de la branche de l'hôtellerie-restauration.

Zurich, le 27 septembre 2020

Contact: GastroSuisse, Casimir Platzer, Président
Téléphone 044 377 53 53, communication@gastrosuisse.ch